

Présentation

78 % des bacheliers 2008 s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur hors apprentissage. Après avoir connu une relative stabilité entre 2000 et 2005, suivie d'une baisse en 2006 et 2007, le taux d'inscription immédiate des bacheliers augmente de 1 point en 2008. Globalement, la diminution des taux est sensible à l'université, quel que soit le baccalauréat d'origine. Ainsi, sur la période 2005-2008, le taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers vers les formations générales de l'université (qui à elles seules rassemblent de 48 % à 44 % de l'ensemble de ces nouveaux bacheliers) est en baisse (- 5,1 points sur cette période). Cette baisse est moins forte pour les bacheliers professionnels, mais elle concerne une population beaucoup plus faible. Les taux d'inscription dans les formations sélectives (CPGE, IUT, STS), qui sont plus contingentes et liées à leur capacité d'accueil, sont en progression. Ainsi, à la rentrée 2008, 40,4 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives (CPGE, IUT, STS), soit une hausse de 1,2 point par rapport à 2007. De même, les taux d'inscription des "autres formations" ne cessent de croître quelle que soit la série du baccalauréat.

Bien que la quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur, leur taux d'accès à l'université (hors IUT) baisse sensiblement depuis la rentrée 2004. En 2008, les nouveaux bacheliers généraux sont moins nombreux à s'être inscrits à l'université que l'année dernière : 53,6 % (soit 2 points de moins). Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires : 20,1 % de ces bacheliers s'y inscrivent.

Le taux d'inscription des bacheliers technologiques est en hausse cette année et s'établit à 75,5 %. Les filières professionnelles courtes, et particulièrement les STS, sont les principales filières où s'inscrivent 43,1 % des bacheliers technologiques. Les bacheliers STI s'y orientent majoritairement (58,9 %). La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 23,4 %. Ces taux ne tiennent cependant compte ni des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

Définitions

■ **Taux d'accès.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des **inscriptions de nouveaux bacheliers** dans le supérieur (en additionnant les cinq taux d'une colonne du tableau, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les "doubles inscriptions CPGE-université" concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions). Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de "doubles inscriptions" (CPGE-université).

■ **Les "autres formations"** correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales. Pour les écoles paramédicales et les formations d'ingénieurs en partenariat, les données sont celles de 2007-2008. Pour les formations sociales, les données sont celles de 2006-2007.

Les **années** figurant dans les tableaux représentent les dates de rentrée : ainsi 2008 signifie rentrée universitaire 2008 ou année universitaire 2008-2009.

Ces résultats correspondent au champ France métropolitaine + DOM.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES.

– Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE.

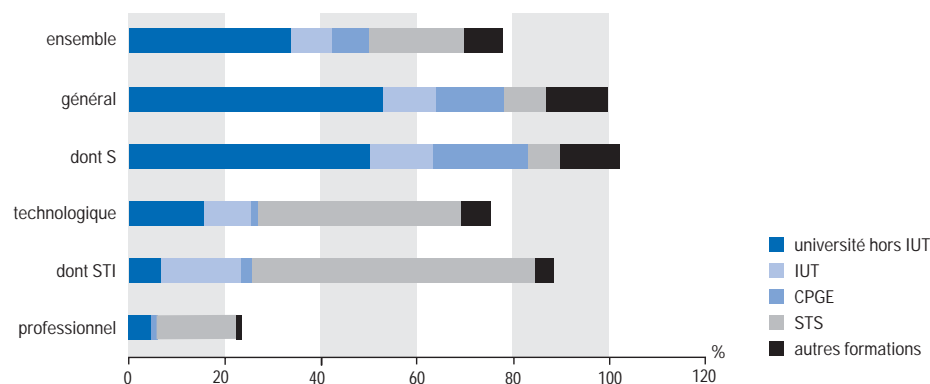
– Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.) et des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur.

[1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)

		1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baccalauréat général	Université hors IUT	66,7	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8	55,6	53,6
	IUT	9,8	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5	10,7	11,0
	CPGE	13,0	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2	13,3	13,8
	STS	9,0	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8	8,3	8,9
	Autres formations	7,7	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8	11,4	12,3
dont baccalauréat S	Université hors IUT	62,5	57,1	56,5	58,2	59,1	58,2	57,7	55,6	53,1	50,6
	IUT	13,2	14,6	15,0	14,6	13,5	13,6	13,2	12,9	13,1	13,0
	CPGE	21,0	19,1	20,2	20,6	19,8	20,8	20,0	19,2	20,0	20,1
	STS	7,2	7,0	7,0	6,7	6,3	6,0	5,9	6,1	6,2	6,5
	Autres formations	8,4	10,1	10,6	10,4	10,4	11,3	11,4	10,7	11,8	12,8
Baccalauréat technologique	Université hors IUT	22,0	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4	15,8	15,8
	IUT	10,2	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9	9,5	9,8
	CPGE	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,4
	STS	46,1	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5	42,3	43,1
	Autres formations	3,0	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0	5,4	5,5
dont baccalauréat STI	Université hors IUT	8,2	7,3	7,7	7,7	8,2	8,3	8,2	7,9	6,7	6,1
	IUT	17,7	16,2	16,3	16,6	17,2	17,7	18,5	17,9	16,5	17,5
	CPGE	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5
	STS	62,5	60,5	61,6	63,0	60,6	58,2	59,8	57,9	56,3	58,9
	Autres formations	0,9	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8
Ensemble général et techno.	Université hors IUT	51,7	46,4	45,7	46,6	47,3	46,5	46,5	45,0	42,5	41,3
	IUT	9,9	10,5	10,7	10,7	10,4	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6
	CPGE	8,9	8,4	8,7	9,1	8,9	9,2	9,1	9,2	9,4	9,7
	STS	21,5	21,8	21,9	21,7	20,9	20,6	20,1	19,3	19,4	20,1
	Autres formations	6,1	7,2	7,5	7,7	7,8	8,6	9,0	8,9	9,4	10,1
Baccalauréat professionnel	Université hors IUT	6,8	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7
	IUT	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	8,9	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5	15,6	17,4
	Autres formations	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Tous baccalauréats (généraux, technologiques et professionnels)	Université hors IUT	44,5	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5	35,0	34,0
	IUT	8,5	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6
	CPGE	7,5	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5	7,8
	STS	19,5	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6
	Autres formations	5,3	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3	7,6	8,2

(1) Voir la rubrique "Définitions".

[2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2008 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100% (voir rubrique "Définitions").